



Les

# Faits Naturels

*Annonces de nouveaux produits, promotions  
et information de New Roots Herbal*

3 janvier au 31 janvier 2011

## ÉDITION SPÉCIALE

### Assez, c'est assez!

Comme les gens œuvrant dans l'industrie des produits de santé naturels le savent bien, Santé Canada et la DPSN répandent le chaos avec des règlements absurdes. Le résultat : des produits pourtant sûrs sont retirés des étalages. D'autres fabricants sont autorisés à continuer de vendre ces mêmes produits, mais en tant qu'ingrédients non-médicinaux. Santé Canada croit-il vraiment qu'un produit qu'il retire de la vente est dangereux, s'il permet à certains fabricants de continuer de vendre ce même produit? Si un produit est jugé dangereux, il ne devrait pas être vendu, point final.

Malheureusement, les produits de santé naturels sont considérés comme coupables jusqu'à preuve du contraire par des évaluateurs qui n'ont pas été éduqués sur les produits de santé naturels et les traitent comme des produits pharmaceutiques brevetés.

Les Canadiens perdent leur liberté d'acheter des produits sûrs dans le vide stérile de savoir de la DPSN. **La question n'en est pas une de sécurité;** la question en est une d'exigences d'efficacité. Les fabricants sont obligés d'inscrire des allégations santé sur leurs produits, et ces actions nécessitent des essais cliniques humains comme ceux des produits pharmaceutiques.

Les bureaucrates se sont couverts en augmentant leur taux de rejet. Aux yeux de la DPSN, une demande de produit rejeté est une demande traitée. Le seule option de l'industrie : simplifier ses produits et éliminer des ingrédients dont l'efficacité n'est pas connue de Santé Canada. Les grosses sociétés pharmaceutiques sont heureuses d'appuyer ce processus, car il correspond parfaitement à leur modèle actuel. Si nous ne continuons pas à faire pression sur nos politiciens, notre industrie sera éventrée, et les seuls produits de santé naturels disponibles seront ceux commercialisés par les grandes sociétés de style pharmaceutique, avec un minimum d'ingrédients et les étiquettes de prix gonflés.

Si nous traitons les exigences d'efficacité pour les produits de santé naturels comme des produits pharmaceutiques, nous les perdrons. Votre huile de poisson coutera 100 dollars la bouteille. Ne faites pas que nous écouter : faites des recherches et entrez dans un moteur de recherche les termes «huiles de poisson» et «grandes sociétés pharmaceutiques», pour voir ce que l'avenir réserve à votre liberté de santé —des produits de santé naturels au cout astronomique, payés par le gouvernement, avec des doses minimales qui dirigent simplement plus de gens vers encore plus de produits pharmaceutiques coûteux, et nos régimes d'assurance-médicaments payeront pour ce type d'escroquerie.

Nos politiciens nous ont promis leur soutien, et maintenant ils nous ont ignorés et abandonnés après avoir pris le pouvoir.

Santé Canada et la DPSN peuvent être réformés afin de servir les Canadiens si de bons politiciens se levent, font entendre leur voix, et font fonctionner la démocratie.

Veuillez contacter votre député pour organiser une rencontre, puisque les députés sont présents dans leur circonscription avant la reprise des travaux au Parlement le 31 janvier. Nous avons inclus quelques textes pertinents d'un document que l'Association canadienne des aliments de santé (ACAS) a donné aux parlementaires dans le cadre de la Journée de sensibilisation aux produits de santé naturels, tenue plus tôt cette année.

Si nous nous unissons contre ce comportement scandaleux de Santé Canada et la DPSN, nous aurons un monde meilleur, plus sûr et plus sain.

Peter F. Wilkes  
Président  
New Roots Herbal

# Du document de l'ACAS

(Association canadienne des aliments de santé)

## Contexte

L'industrie des produits de santé naturels (PSN) est économiquement viable, contribuant pour 3 milliards \$ à l'économie canadienne, et elle est principalement constituée de petites et moyennes entreprises, qui créent des dizaines de milliers d'emplois partout au pays.

Avec les PSN utilisés par 7 Canadiens sur 10, nous appuyons la réglementation de tous les produits de santé au Canada, mais estimons que l'application des règles doit être compatible avec le faible facteur de risque des PSN.

Les PSN sont très sûrs, efficaces et fabriqués à partir d'ingrédients d'origine naturelle. L'industrie travaillé depuis de nombreuses années pour s'assurer que ses produits répondent et dépassent les exigences des consommateurs canadiens, et nos dossiers indiquent que des millions de clients sont confiants que ces produits sont sûrs et efficaces.

## Messages clés :

1. S'assurer les PSN ne soient plus classés comme un sous-groupe de médicaments en vertu de la Loi sur les aliments et drogues ;
2. N'amorcer l'application intégrale qu'une fois que les documents de référence sur les normes de preuve recommandées et les essais soient publiés et mis en œuvre.

## Loi sur les aliments et drogues

En vertu de la Loi sur les aliments et drogues, les PSN sont classés comme un sous-groupe de médicaments. Le Comité permanent de la Santé a conclu en 1998 que les PSN ne sont ni des aliments ni des médicaments, et doivent donc être définies séparément dans cette Loi.

Conformément à cette conclusion, comme le gouvernement envisage l'introduction d'une Loi sur les aliments et drogues nouvelle ou modifiée, **le moment est venu pour les PSN d'être**

retirés des sous-groupes de médicaments et reconnus comme une catégorie distincte en vertu de la Loi.

## Règlement sur les PSN et son application

Nous sommes inquiets des intentions de Santé Canada par rapport à l'application intégrale du Règlement sur les PSN en mars 2011. **(Le 22 décembre, l'ACAS a reçu un avis officiel de Santé Canada sur son intention de reporter l'application de sa nouvelle Politique de conformité et d'application. Santé Canada étend la période de promotion de transition de conformité, qui devait se terminer le 1<sup>er</sup> mars 2011, et elle reporte l'application de sa nouvelle Politique de conformité et d'application des PSN jusqu'à nouvel ordre.)**

Nous appuyons le Règlement sur les produits de santé naturels et les Règlements sur les demandes de licence de produit de santé naturels non traitées récemment entré en vigueur. D'ici à ce que la Direction des produits de santé naturels ait établi des lignes directrices sur la question des normes de preuve, la pleine application en l'absence d'un problème de sécurité spécifique est prématurée. L'Inspectorat de la Direction générale des produits de santé et des aliments ne devrait débiter l'application qu'en mars 2011 contre les entreprises qui ont fait peu ou pas d'efforts pour se conformer aux règlements. L'application de la loi pour les autres produits ne devrait commencer que lorsque le document d'orientation sur les normes de preuve sera publié et qu'une transition appropriée est assurée.

## Trouver votre député

Vous pouvez trouver votre politicien local en visitant [www.parl.gc.ca](http://www.parl.gc.ca)

Dans la section *Parlementaires actuels* de la page principale, utilisez l'outil *Trouver votre député* avec votre code postal.